

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES



**DOCUMENT UNIQUE DE CONSULTATION VALANT
ACTE D'ENGAGEMENT ET CAHIER DES CHARGES**

MAITRE DE L'OUVRAGE : COMMUNE DE GOUESNOU

GESTION DU MARCHE : Pôle travaux, urbanisme et environnement

OBJET DU MARCHE : Marché de fourniture et installation d'équipement hydro-économe en eau dans les bâtiments communaux

PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE :

**MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE
(Article 28 du Code des Marchés Publics)**

REMISE DES OFFRES :

Date limite de réception : vendredi 11 décembre 2015

Heure limite de réception : ...12 h 00....

Cadre à remplir par le Soumissionnaire :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 109 DU CODE DES

MARCHES PUBLICS : Monsieur le Maire de Gouesnou

ORDONNATEUR : Monsieur le Maire de Gouesnou

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Monsieur le Trésorier Principal

1 - CONTRACTANTS

Entre les Soussignés,

➤ la commune de Gouesnou, 1 place des Fusillés, 29850 Gouesnou, dûment représentée par son maire en exercice,

Et

JE SOUSSIGNE (*Titulaire Unique*)

➤ **TITULAIRE UNIQUE** / (NOM ET PRENOMS) :

- Agissant (RAYER LA MENTION INUTILE) :
 - a) En mon nom personnel,
 - b) Au nom et pour le compte de la Société (INTITULE COMPLET ET FORME JURIDIQUE) :

- Ayant son (RAYER LA MENTION INUTILE) :
 - a) Domicile à (ADRESSE COMPLETE ET NUMERO DE TELEPHONE) :
 - b) Siège social à (ADRESSE COMPLETE ET NUMERO DE TELEPHONE) :

- Immatriculé à l'I.N.S.E.E. :
 - Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
 - Code d'activité économique principale (A.P.E.) :
 - Numéro d'inscription (RAYER LA MENTION INUTILE) :
 - a) au registre du commerce et des sociétés :
 - b) au répertoire des métiers :

L'Entreprise

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), du Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

M'ENGAGE SEUL

sans réserves conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **ME LIE SEUL**

que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de : **QUATRE VINGT DIX (90) JOURS** à.

2 - OBJET DE LA CONSULTATION

2.1 Nature de la consultation

La présente consultation a pour objet **la fourniture et la pose d'équipement hydro-économe en eau dans les bâtiments communaux.**

Lieux d'exécution : Les prestations seront exécutées dans divers bâtiments communaux

Les variantes sont interdites.

3 - DUREE DU MARCHÉ

Le délai d'exécution de la prestation est de **60 jours** à compter de la notification du marché,

Le délai de livraison est fixé à deux mois à compter de la réception du bon de commande.

La durée du marché est ferme.

4 - PRIX / CLAUSES TECHNIQUES

5 - L'ensemble des travaux à exécuter, maintenance comprise durant cinq années, sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

CADRE RESERVE AU SOUMISSIONNAIRE		
Montant du marché HT en Euro	Montant de la TVA (... %) en Euro	Montant du marché TTC en Euro
.....€€€

6 - Soit en lettres (montant TTC) :

.....

Objet du marché :

Le marché concerne l'installation d'équipements hydro économe dans les bâtiments communaux.

1) Localisation des équipements :

- Complexe sportif du Crann – rue du Stade
- Groupe scolaire du château d'eau – rue du Château d'eau
- Groupe scolaire du moulin – rue de Brecon
- ALSH – rue de Brecon
- Hôtel de ville - Place des Fusillés
- Centre Henri Queffelec- rue de Reichstett
- Espace Jean Gourmelon – rue du gymnase
- Espace Nelson Mandela – rue de Reichstett
- WC publics du bourg
- WC publics St Gouesnou

2) Descriptif technique :

L'entreprise fournit et installe le matériel hydro-économe sur les sites cités dans le point 1.

La liste du matériel est détaillée dans le tableau ci-joint à la consultation.

L'entrepreneur devra se rendre compte sur place de l'état des lieux et des matériels présents, des sujétions qu'il peut entraîner, des possibilités d'accès et des travaux exécutés.

L'entrepreneur ne sera pas admis à fournir de réclamations sur ces points et la rencontre de difficultés appréhendées dans l'offre ne modifiera pas ses obligations et n'atténuera pas ses responsabilités qui demeurent entières dans l'exécution des travaux.

L'entrepreneur sera responsable jusqu'à l'expiration du délai de garantie du maintien en bon état de service des installations publiques ou privées affectées par ses propres travaux. Il devra, de ce fait, faire procéder à tous travaux de réparations, réfection ou nettoyage nécessaires.

Il devra être indiqué la durée de la garantie des matériels proposés et l'engagement du constructeur sur leur pérennité.

5- REGLEMENT DES PRESTATIONS

5.1 Avance

Sans objet

5.2 Modalités de règlement

Après réalisation de la prestation, le paiement sera effectué, par mandat administratif, dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de réception de la demande d'acompte ou de la facture par la commune de Gouesnou, sauf désaccord du service gestionnaire du marché.

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du (A REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE) :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro
Codes	Banque :..... Guichet :..... Clé RIB :.....
Banque
Agence de

5.3 Intérêts moratoires

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points.

6 - PRESENTATION DES OFFRES

Les candidatures et les offres ne peuvent être présentées que sur support papier.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres en agissant soit comme candidats individuels soit comme membres d'un groupement. Par ailleurs, un même candidat ne peut représenter plus d'un groupement et une même personne physique ne peut représenter plusieurs candidats.

6.1 L'offre

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

-le présent document unique accompagné d'une annexe datée et signée par une personne habilitée à engager la société et compléter à l'article 4 du présent document,

6.2 Durée de validité des offres

Les offres sont valables pendant 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.

7 - JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

7.1 Sans objet

7.2 Offres

Sera déclarée irrégulière une offre qui, tout en apportant une réponse au besoin du pouvoir adjudicateur, est incomplète ou ne respecte pas les prescriptions minimales exigées à l'article 4 du présent document.

7.3 Méthode d'analyse des critères

Le jugement des offres sera effectué sur le seul critère suivant :

Prix :

Pour le critère prix, la notation se fait par une comparaison avec l'offre moins-disante après élimination des offres anormalement basses, inappropriées, irrégulières et inacceptables.

Les prix servant à l'analyse des offres seront ceux indiqués dans l'acte d'engagement.

Note du critère prix = 100 pour l'offre la moins-disante.

Pour les autres offres, la note = (montant de l'offre la moins-disante / montant de l'offre du candidat) X 100

CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

7.4 Sur support papier

Les candidatures et les offres seront transmises sous enveloppe cachetée qui contiendra :

L'enveloppe portera l'adresse et les mentions suivantes :

Monsieur le Maire de Gouesnou
Pôle travaux
1 place des Fusillés
29850 Gouesnou

Procédure adaptée pour : « »

"NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis"

« Nom du candidat »

« Adresse du candidat »

Les offres devront :

- **Soit être déposées contre récépissé, notamment les offres remises par coursier (UPS, DHL, CHRONOPOST, ...) à :**

Secrétariat du Pôle travaux
Mairie de Gouesnou
1 place des fusillés
29850 GOUESNOU
(de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

- **Soit transmises par voie postale, par pli recommandé avec avis de réception à :**

Mairie de Gouesnou
Secrétariat du Pôle travaux
1 place des fusillés
29850 GOUESNOU

Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent Règlement de Consultation.

Les Candidats devront tenir compte pour la transmission de leur offre, du délai d'acheminement des services postaux.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

8 CLAUSES ADMINISTRATIVES

Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicable au présent marché est le CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services tel qu'approuvé par l'arrêté interministériel du 19 janvier 2009.

8.1 Pénalités

Par dérogation à l'article 14 du CCAG, les pénalités seront de 50 euros par jour de retard sans mise en demeure préalable.

8.2 Résiliation

Les cas de résiliation par dérogation à l'article 32 ne sont pas limitatifs.

En cas de résiliation pour motif d'intérêt général par le pouvoir adjudicateur, le titulaire percevra à titre d'indemnisation une somme forfaitaire calculée en appliquant au montant initial hors TVA, diminué du montant hors TVA non révisé des prestations admises, un pourcentage égal à 5,00 %.

Il peut être pourvu, par la personne publique, à l'exécution de la fourniture ou du service aux frais et risques du titulaire, soit en cas d'inexécution par ce dernier d'une prestation qui par sa nature ne peut souffrir d'aucun retard, soit si la résiliation du marché est prononcée aux torts du titulaire, le marché prévoyant cette mesure.

Fait en un seul original,

A : le :

L'Entrepreneur (seul) / Le mandataire du groupement,
(Cachets et signatures précédés de la mention manuscrite "lu et approuvé")

ACCEPTATION DE L'OFFRE :

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement.

A : GOUESNOU, le :

Le Maire de Gouesnou,

Marché public de Fourniture
Installation d'équipement hydro-économe en eau dans les bâtiments communaux

Liste du matériel

Sites	Complexe du crann	GS château d'eau	GS du moulin	ALSH	Centre H. Querflec	Espace Gourmelon	Espace Mandela	Mairie	WC public bourg	WC public st Gouesnou	Quantité
ROBINETS											
	2	2	1	3	7	2			1		18
Aérateur femelle auto-régulé 5 litres											
Aérateur mâle auto-régulé 5 litres	9	1	7		2		7		2		28
Aérateur mâle (bague) antivol + aérateur 5 litres											0
Aérateur femelle (bague) antivol + aérateur 5 litres											0
Aérateur col sans filetage + aérateur 5 litres	1					1					2
Adaptateur flexible (limitateur de débit 3,5 litres)					2						5
Presto poussoir cuivre (pastille régulateur de débit 5 litres)	12	2	3		1	1				1	20
Presto mural (limitateur de débits 3,5 litres)		20	24	8		6					58
1/4 tournant (pastille régulateur de débit 5 litres)											0
Nez cassé (pastille régulateur de débit 6 litres + joint)		10	1								11
Robinet NE			1	3	2		1		3		10
URINOIRS											
Pastille régulateur de débit 6 litres 15/21	14	4	12		4	6				3	43
Pastille régulateur de débit 6 litres 20/27	2	8									10
CHASSÈS D'EAU											
Réservoir haut (plaque WC + contrôle éanchéité											0
Simple débit (plaque WC + contrôle éanchéité	2	1								1	4
Double débit (contrôle éanchéité)		3	1	7				4			15
Réglages (réglage de débit)	30	6	27	5	16	8					92
Non réglages		24	1								25
DOUCHES											
Douchettes (ensemble douche 7L/mn + flexible anti-villeur	2	1		1							4
Presto DL30 (douche fixe 7L/mn et adaptateur DL30)	20				1						21
Presto DL 40 (douche fixe 7L/mn et adaptateur DL 40)											0
Presto DL 50 (douche fixe 7L/mn et adaptateur DL50)											0
Presto DL400 (kit adaptateur presto DL400 6 litres	34					17					51
Rada fileté 24/125 (douche fixe 7L/mn et adaptateur rada fileté 25)			2			12					14
Garnelles (douche fixe 7L/mn)											0
Quantité	128	82	80	27	35	53	8	9	4	5	431

A : GOUESNOU
 Le Maire de Gouesnou

A
 L'entrepreneur

